

COMPTE-RENDU

Sont présent(e)s :

M^{mes} Dubé, Nathalie
Fortin, Rébeka
Gauthier, Élisabeth
Lavoie, Karine
Mirza, Faiza Faria
Tremblay, Audrey
Tremblay, Carole-Anne
Vandal, Marie-Pier

Est absent(e) :

M^{me} Tremblay, Nathalie

MM. Gobeil, Maxim
Guérin, Marc-Antoine
Larouche, Guy
Santana Rivera, Felix Emmanuel
Tremblay, Gilles

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1. Mot de bienvenue

M^{me} Rébeka Fortin, directrice de centre, souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres de s'être déplacés au Pavillon Laure-Conan pour assister à la présente rencontre. Un tour de table est proposé afin que chaque membre se présente.

1.2. Vérification du quorum

Le quorum est vérifié et atteint. La réunion débute à 16 h 15.

1.3. Présentation des membres

M^{me} Rébeka Fortin présente la « Liste des membres – Conseil d'établissement – Année scolaire 2024-2025 ». Ce point a été discuté au point « 1.1. Mot de bienvenue ».

1.4. Élections (président, vice-président et trésorière)

M^{me} Rébeka Fortin sollicite les membres à élire un nouveau président, un vice-président et une trésorière.

M. Guy Larouche propose la candidature de M. Gilles Tremblay au poste de président; ce dernier accepte de renouveler ce mandat pour la présente année. Élu à l'unanimité.

M. Guy Larouche propose la candidature de M. Marc-Antoine Guérin au poste de vice-président; ce dernier accepte ce nouveau mandat pour la présente année. Élu à l'unanimité

M^{me} Rébéka Fortin propose la candidature de M^{me} Audrey Tremblay au poste de trésorière; cette dernière accepte ce nouveau mandat pour la présente année. Élu à l'unanimité.

À la demande de la direction, M^{me} Audrey Tremblay fera parvenir par courriel le formulaire « *Demande de frais de déplacement (à l'externe)* » à tous les membres, si nécessaire.

La direction profite de l'occasion pour expliquer les différentes possibilités d'utiliser les sommes du budget du conseil d'établissement (CE) :

- Frais de déplacement;
- Frais de gardiennage;
- Matériel de fonctionnement (papier, crayons, etc.).

À ce moment-ci de la réunion, M^{me} Carole-Anne Tremblay, directrice adjointe au CFGA des Rives-du-Saguenay, se joint à la rencontre et se présente.

1.5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Gilles Tremblay, président du CE, donne lecture de l'ordre du jour.

Un point est ajouté au point « 6. Sujets divers » :

- 6.1. Projet livre de recettes :
Proposé par M^{me} Rébéka Fortin

***Adoption proposée par M^{me} Nathalie Dubé
Secondée par M^{me} Karine Lavoie***

1.6. Lecture et adoption du compte-rendu de la séance du 12 juin 2024

Le compte-rendu de la séance du 12 juin est adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

***Adoption proposée par M^{me} Karine Lavoie
Secondée par M^{me} Audrey Tremblay***

1.7. Suivi au compte-rendu de la dernière rencontre

M^{me} Rébéka Fortin fait un suivi des points suivants :

- Point « 1.5. Suivi au compte-rendu de la dernière rencontre » – « 2.1. Suivi budget du centre » / Accueil et francisation en FGA – M-15164
Un réajustement à la hausse de 14 000 \$ du montant reçu en juin dernier par le Ministère de 152 000 \$.

1.8. Déclarations d'intérêts

M^{me} Rébeka Fortin explique la « Directive (D)-SG-19/20-0 », du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay, ayant pour objet la déclaration d'intérêts, ainsi que le formulaire « Déclarations d'intérêts ». Ce formulaire doit être complété par les nouveaux membres et par ceux dont la situation a changé. La direction invite les membres à compléter le document à la fin de la rencontre.

1.9. Formation obligatoire des membres

M. Gilles Tremblay présente l'« Attestation de formation – Membre du conseil d'établissement » et l'« Attestation de formation – Conseil d'établissement ». Il précise que c'est une formation obligatoire s'adressant aux nouveaux membres. Elle vise à les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus dans la *Loi sur l'instruction publique* (LIP).

À la demande de la direction, M^{me} Audrey Tremblay fera parvenir par courriel le lien Internet pour visionner les capsules ainsi que l'attestation de formation aux nouveaux membres.

2. SUJETS D'ADOPTION

2.1. Règles de régie interne

M^{me} Rébeka Fortin présente « Les règles de régie interne 2024-2025 ».

Des modifications seront apportées aux points suivants, conformément à la LIP :

- « 1.3 Absences répétées »
Un membre qui fait défaut d'assister, sans justification, à **quatre (4)** réunions du conseil d'établissement dûment convoquées perd sa qualité de membre du conseil.
- « 4.4 Participation à distance »
Le conseil d'établissement accepte que ses membres participent à ses réunions par voie de conférence téléphonique ou par tout autre moyen permettant aux membres de communiquer entre eux, lorsqu'il y a impossibilité pour le membre de se rendre au lieu de la réunion. **La participation du président et de la direction du centre doit être en présentiel.**
- « 4.6 Convocation »
Le projet d'ordre du jour et les documents pertinents sont transmis, autant que possible, aux membres au moins **sept (7) jours au calendrier** avant la tenue de la réunion. Ces documents peuvent tenir lieu d'avis de convocation.

Plusieurs membres se questionnent à savoir si la direction d'établissement fait partie de la composition du conseil à titre de membre. M^{me} Rébeka Fortin validera cette information auprès du Secrétariat général du Centre de services scolaire.

*Adoption proposée par M. Marc-Antoine Guérin
Secondée par M^{me} Marie-Pier Vandal*

2.2. Budgets du centre 2024-2025 (résolution) et CE

M^{me} Rébeka Fortin présente le « Budget 2024-2025 » et fait le détail des catégories suivantes :

- Entraide éducative – M-15021, volet 2
Cette mesure sert à rémunérer le salaire d'un enseignant en orthopédagogie.
- Projet innovation – M-15081
Les sommes de cette mesure sont complètement épuisées. Aucune nouvelle somme n'est reliée à ce projet cette année.
- Ressources éducatives numériques – M-15082
Cette mesure est destinée à acheter du matériel numérique pédagogique.
- Formation pédagonumérique – M-15084
Cette mesure sert à payer les frais de formation et de suppléance pour de la formation du personnel en lien avec les technologies au niveau de l'enseignement.
- Mentorat des enseignants – M-15153
Cette mesure sert à payer les frais de formation et de suppléance pour les enseignants ayant un besoin spécifique de mentorat. Ce montant peut être transféré à l'année suivante.
- Libération occasionnelle des mentorés – M-15154
Cette mesure sert à payer les frais de suppléance pour libérer les enseignants qui ont besoin de mentorat. Comme il est plus difficile de remplacer les enseignants mentorés, des sommes demeureront non-écoulées en fin d'année. De ce fait, les rencontres entre le mentoré et le mentor ont lieu dans une période commune de disponibilité pour palier à cette difficulté.
- Perfectionnement – rôle d'enseignants mentors – M-15155
Cette mesure sert à rémunérer le salaire de deux enseignantes mentors, libérées à 40 % de leur tâche, pour accompagner les enseignants.
- Accueil et francisation en FGA – M-15164
Une somme approximative de 169 000 \$ a été budgétisé en prévision du montant qui sera déposé par le Ministère.
- Accroche-toi en FGA – M-15166
Cette mesure sert à rémunérer le salaire des éducatrices spécialisées et du personnel professionnel. Les sommes sont normalement dépensées en totalité en fin d'année.
- Partenariat stratégique – M-15168
Cette mesure vise à favoriser les transitions des élèves entre le secteur jeunes, le secteur adultes vers la formation professionnelle, ainsi que les partenariats avec la communauté. L'agente de développement travaille activement à développer de nouveaux partenariats afin de permettre à des personnes un retour en formation. Les conseillers d'orientation travaillent les transitions.

- Sorties culturelles FGA
Ce montant permet aux élèves de faire des sorties culturelles. Il peut servir à payer des billets d'entrée reliés à des activités et du transport scolaire, d'après le répertoire des sorties culturelles reconnues par le ministère de la Culture.
- Entretien / Opérations courantes
Des transferts budgétaires sont possibles, si des équipements nécessitent des réparations majeures.
- Réussite 16-24 ans – M-15161, volet 1
Ce montant est fixe, versé à priori, qui sert à rémunérer une partie du salaire de l'agente à la persévérance scolaire.

Un bel article est paru sur le poste d'agente à la persévérance scolaire qui a été écrit par des membres du personnel du CFGA. La direction souhaite que cet article soit acheminé à tous les membres, à titre informatif.

- Compétences littératie – M-15161, volet 2
Une somme approximative de 75 000 \$ a été budgétisée en prévision du montant qui sera déposé par le Ministère. À ce jour, aucune ressource n'a été embauchée pour ce projet.
- Éveil à la lecture – M-15161, volet 3
Ce projet a été accepté par le Ministère pour un montant de 25 000 \$. La nouvelle ressource enseignante a déjà débuté les ateliers d'éveil à la lecture parents et enfants, au pavillon Laure-Conan, en collaboration avec la *Maison des familles*.
- Investissement des centres FGA
Ce budget est un fonds d'investissement relié à l'infrastructure. Plusieurs travaux de peinture sont à venir dans les différents pavillons. Les sommes restantes sont transférables à l'année suivante.

La direction validera la différence du MAO en 2023-2024 versus 2024-2025; un suivi sera fait aux membres.

- Autochtonisation
Cette mesure sert à rémunérer le salaire de la ressource enseignante qui travaille auprès des élèves du groupe MAMU.
- Soutien composition classe – M-15372
Cette mesure sert à rémunérer une partie du salaire d'une éducatrice spécialisée en francisation.
- Contribution à l'équilibre budgétaire
Un montant de 527 341 \$ sera réinvesti dans les services au secteur jeunes du Centre de services scolaire. Ce montant est versé chaque année par le CFGA des-Rives-du-Saguenay afin de participer à l'effort collectif.
- Équipements informatiques
Ce budget sert à acheter des équipements pour améliorer le parc informatique.

- Perfectionnement ens. conventionné
Ce budget permet aux enseignants de se perfectionner en participant à des colloques.
- Salaire des enseignants
Ce budget représente la masse salariale des enseignants du CFGA.

La direction précise que le budget du conseil d'établissement est perdu en fin d'année scolaire, s'il n'est pas utilisé dans l'année courante.

Le Conseil d'établissement adopte, par résolution, le budget 2024-2025 du CFGA des Rives-du-Saguenay.

Adoption proposée par M. Guy Larouche

Secondée par M^{me} Nathalie Dubé

Et résolu à l'unanimité

3. SUJETS D'APPROBATION

3.1 Fonds à destination spéciale (résolution)

M^{me} Rébéka Fortin présente les « *Fonds à destination spéciale – Année scolaire 2023-2024* » Elle souligne que ces montants sont destinés à des activités scolaires ou parascolaires et à du soutien aux élèves. Les fonds appartiennent aux élèves. La direction explique que ce sont des enveloppes protégées et que les fonds peuvent être reconduits d'une année à l'autre lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ne peuvent servir à d'autres fins.

Le Conseil d'établissement du CFGA des Rives-du-Saguenay approuve, par résolution, le transfert budgétaire de ces sommes par le Centre de services scolaire.

Approbaton proposée par M. Marc-André Guérin

Secondée par M^{me} Élisabeth Gauthier

4. SUJETS D'INFORMATION

4.1. Projet éducatif – reddition annuelle / Plan de mise en oeuvre

M^{me} Rébéka Fortin présente le « Projet éducatif 2023-2027 ».

Elle rappelle la mission, la vision ainsi que les trois valeurs que le CFGA s'est défini, soit :

- La bienveillance;
- L'adaptabilité;
- L'épanouissement.

La direction ajoute que plusieurs lectures de données seront effectuées cette année, afin d'observer leur évolution vers les cibles à atteindre en 2027. Un tableau de bord indiquant ces informations statistiques sera présenté à chaque rencontre.

M. Marc-Antoine Guérin, du *Carrefour jeunesse-emploi*, propose une rencontre avec la direction dans le but de réfléchir à des pistes de solution pour aider les élèves du CFGA dans l'atteinte de leurs objectifs.

4.2. Plan de lutte et calendrier de sensibilisation / prévention

M^{me} Rébéka Fortin présente le « Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2024-2025 » ainsi que le résumé du « Plan de lutte contre l'intimidation et la violence » incluant le code QR menant vers la définition de la violence à caractère sexuel. Elle souligne que le résumé du plan de lutte est envoyé deux fois par année à tous les élèves et aux parents d'élèves mineurs. De plus, il est également présenté à chaque accueil des élèves et affiché à différents endroits dans tous les pavillons. Une tournée des classes est prévue afin de le présenter officiellement aux élèves. Tous les documents relatifs du plan de lutte sont disponibles sur le site Web du CFGA.

La direction présente le « Calendrier Plan de lutte Bienveillance et Bien-être 2024-2025 ». Il expose tout ce qui a trait à la sensibilisation et prévention. Beaucoup d'actions sont prévues cette année, notamment la sensibilisation envers le personnel face à leurs obligations et responsabilités en lien avec le plan de lutte ainsi qu'envers les élèves.

4.3. Projets présentés – Mesures du MEQ

M^{me} Rébéka Fortin précise qu'à chaque année, des projets sont déposés au Ministère pour permettre d'offrir des services supplémentaires à la population de notre secteur. Les sommes octroyées permettent d'embaucher des ressources et d'offrir du service à l'extérieur de nos centres, notamment au Bas-Saguenay ainsi qu'au *Carrefour jeunesse-emploi*.

La direction indique que le Centre a déposé trois projets au Ministère dans le cadre de mesures, soit :

- **Littératie familiale | 25 000 \$: Accepté**

Cette mesure permettra à un enseignant de dispenser des ateliers de littératie familiale aux parents accompagnés de leurs enfants.

- **Littératie active | 75 000 \$: En attente d'acceptation**

Cette mesure permettra d'offrir des services à La Baie et au Bas-Saguenay.

- **Brigade mobile | 75 000 \$: En attente d'acceptation**

Cette mesure permettra d'offrir des services chez différents partenaires du territoire, tel que le *Carrefour jeunesse-emploi*.

4.4. Portrait de la clientèle

M^{me} Rébéka Fortin présente le « Rapport de suivi 2024-10-01 ». Il fait état du nombre total d'élèves par organisation et indique la raison du départ. Ce rapport est produit mensuellement par l'équipe de l'organisation scolaire.

La direction évoque qu'un tableau de bord indiquant des données statistiques, lié au projet éducatif, sera présenté à chaque rencontre.

4.5. Portrait des activités du centre

M^{me} Rébeka Fortin présente les « Activités scolaires et parascolaires ». Beaucoup d'activités ont lieu avec les élèves des différentes organisations permettant d'offrir un milieu scolaire vivant et stimulant.

La direction souligne les activités suivantes :

- Visite d'auteurs;
- Visite des bibliothèques;
- Salon du livre;
- Fêtes de la rentrée;
- Sortie au musée de La Pulperie;
- Activités d'exploration – Formation professionnelle;
- Visite du navire de la Marine royale canadienne;
- Fête de l'Halloween.

M^{me} Marie-Pier Vandal ajoute qu'une série d'ateliers « TDAH », en lien avec le plan de lutte, sera offert par l'organisme PANDA. Un projet de l'UQAC sera également présenté en plusieurs séances.

La direction souhaite que les projets suivants soient présentés davantage à la prochaine rencontre du CE prévu le 11 décembre prochain :

- Projet UQAC;
- Projet du Cégep de Jonquière;
- Ateliers PANDA.

Un point à l'ordre du jour sera ajouté comme suit :

- Présentation des différents projets en cours (par M^{me} Marie-Pier Vandal).

4.6. Calendriers des activités – Septembre 2024

M^{me} Rébeka Fortin présente les « Calendriers des activités – Septembre 2024 ». Elle survol les différentes activités qui ont eu lieu dans les pavillons Laure-Conan et Durocher.

La direction indique que la recommandation de créer un calendrier commun, de tous les pavillons, sera discuté à la prochaine rencontre du comité de la vie étudiante.

4.7. CFGA Nouvelles – Septembre 2024

M^{me} Rébeka Fortin présente le « CFGA Nouvelles – Septembre 2024 ». L'édition d'octobre a été diffusée aux membres dès sa parution.

5. SUIVI DU CONSEIL DES ÉLÈVES

M. Gilles Tremblay invite les représentants des élèves à soumettre des points à discuter; aucun point n'est soumis par ces représentants.

M. Félix Emmanuel Santana Rivera siège, nouvellement cette année, sur le comité de la vie étudiante du pavillon Laure-Conan. M^{me} Marie-Pier Vandal indique qu'un canal *Teams* a été créé afin que les élèves intéressés reçoivent toutes les

informations relatives à la vie étudiante. Elle ajoute que le comité de la vie étudiante se rencontre une fois par mois.

M^{me} Marie-Pier Vandal affichera le nouveau calendrier des rencontres 2024-2025 sur le babillard à la Halte étudiante. La direction souhaite que le nom des représentants des élèves qui siègent au CE soit également affiché. La direction réfléchira à une formule pour recueillir les suggestions des élèves afin que ces derniers soient transmis aux rencontres. M^{me} Marie-Pier Vandal pourra recueillir ceux des pavillons Durocher et 216 via le conseil des élèves de ces pavillons.

6. SUJETS DIVERS

6.1. Projet livre de recettes

M^{me} Rébeka Fortin précise qu'un nouveau projet sera déposé à la *Fondation de la réussite du Fjord* ayant pour but de concevoir un livre de recettes. Ce livre sera créé, par les élèves du groupe MAMU et ceux en *Français de transition*, à partir des fines herbes du bac à jardin intérieur. Une fois que le livre de recettes sera mené à terme, les membres du CE seront sollicités afin de donner leur accord au projet.

La direction invite les membres à découvrir le bac à jardin intérieur situé dans la classe MAMU, à la fin de la rencontre.

7. CALENDRIER DES RENCONTRES

M^{me} Rébeka Fortin présente le « Calendrier des rencontres 2024-2025 ».

Les membres du Conseil d'établissement du CFGA des Rives-du-Saguenay sont en accord avec les dates indiquées au calendrier des rencontres.

À la demande de la direction, M^{me} Audrey Tremblay fera suivre une invitation Outlook de toutes les rencontres prévues cette année, à tous les membres du CE.

8. CLÔTURE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Il est 17 h 35.

***Proposée par M^{me} Karine Lavoie
Secondée par M^{me} Audrey Tremblay***



Rébeka Fortin, directrice de centre
CFGA des Rives-du-Saguenay



Gilles Tremblay
Président du CE